

# L'élaboration des manuels scolaires algériens : des années soixante aux années 2000

**Mina TOUNSI**

- Ex inspectrice de l'Education et de l'Enseignement Fondamental.
- Ex Chef de département de la documentation et banque de données à l'INRE (1994-2003).
- Ex Membre du GSD de français (groupe spécialisé de discipline) de 2002 à 2016 pour l'élaboration des programmes sous l'égide de la Commission Nationale des programmes.
- Auteure de manuels scolaires et parascolaires

## **Abstract :**

*The article aims to shed light on the different stages in the development of Algerian textbooks in terms of devices, processes, training actions and methodological choices at the conceptual level. The aim is to bring to light the institutions concerned, the staff involved and the tools developed in this area from 1962 to the present day. Part of this article is devoted in particular to methodological changes in the French school textbook, from the post-independence period to the 2003 reform (second generation).*

**Key words :** Algerian school books, methodological evolution, history of the development of textbooks.

## **Résumé :**

*L'article a pour objectif d'apporter un éclairage sur les différentes étapes de l'élaboration des manuels scolaires algériens en termes de dispositifs, de procédés, d'actions de formation et de choix méthodologiques au plan conceptuel. Il s'agit de mettre en lumière les institutions concernées, les personnels engagés et les outils développés en la matière de 1962 à nos jours. Une partie de cet article est consacré particulièrement aux évolutions méthodologiques qu'a connu le manuel scolaire de français, de la période post-indépendance à la réforme de 2003 / deuxième génération.*

**Mots-clés :** manuels scolaires algériens, évolution méthodologique, Historique de l'élaboration des manuels.

## **Introduction :**

Les manuels scolaires se suivent mais ne se ressemblent pas ...

L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage sur les différentes étapes de l'élaboration des manuels scolaires algériens en termes de dispositifs, de procédés, d'actions de formation et de choix méthodologiques au plan conceptuel. Il s'agit de mettre en lumière les institutions concernées, les personnels engagés et les outils développés en la matière depuis 1962 à nos jours.

## **1. Historique de l'élaboration des manuels scolaires algériens**

### **1.1. 1962- 1963**

L'Institut Pédagogique National (IPN)<sup>1</sup>, établissement mythique de l'Education Nationale, s'est vu confier dès 1962, non seulement la conception et l'élaboration des moyens didactiques algériens mais aussi leur édition et leur diffusion.

Domicilié à Château Royal à Ben Aknoun (Alger) pour les commissions pédagogiques, la documentation et l'audio-visuel, l'imprimerie étant à Belcourt, l'IPN a procédé dans l'étape post-indépendance, à la production d'ouvrages en co-édition. Nous citerons, par exemple, le manuel de Langue arabe, 1<sup>ère</sup> année avec Dar el Kalam (Egypte) en 1966 et Dar el Djoumhouria (Irak) sans date ; celui de Langue anglaise, 5<sup>ème</sup> année<sup>2</sup> avec les éditions Nathan en 1964/65 ou celui de Calcul, pour la 1<sup>ère</sup> Année, production MEN/ Brodard-Taupin, Coulommiers -Paris<sup>3</sup>.

L'IPN a procédé également à la traduction de plusieurs livres de Mathématiques dont certains sont datés des années 1972 et 1975. Ainsi MONGE et GUINCHAN, édités par BELIN et COSSART, THERON, COUTURIER, MORDELET édités par BORDAS sont traduits en langue arabe en traduction intégrale ou non intégrale, c'est selon, pour les niveaux allant de la 6<sup>ème</sup> à la terminale<sup>4</sup>.

### **1.2. 1966-1980**

L'élaboration par l'IPN, à partir de 1966 de la quasi-totalité des manuels scolaires de l'enseignement primaire, moyen et secondaire s'est faite jusqu'en 1990 pour les trois niveaux d'enseignement dans une quinzaine de disciplines, ce qui représente plus de 200 manuels.

Une production, certes déjà importante, sachant que le taux de scolarisation des 6/13 ans est passé de 37% en 1968 à 77% en 1980, mais le défi était encore grand en matière de manuels scolaires.

### **2.3. 1980-1990**

En 1980, l'application des nouveaux programmes de l'Ecole Fondamentale et Polytechnique<sup>5</sup> exige la conception et l'élaboration de nouveaux manuels scolaires. Leur réalisation, entre 1980 et 1990, est confiée à des commissions d'élaboration constituées

---

<sup>1</sup> Créé par décret n° 166-62 du 31- 12-1962.

<sup>2</sup> Selon l'ancienne structuration du système scolaire.

<sup>3</sup> Archives INRE, ex IPN.

<sup>4</sup> Selon l'ancienne structuration du système scolaire.

<sup>5</sup> Ordonnance du 16 avril 1976.

d'enseignants détachés à l'IPN et dirigées par un chef de projet (souvent un inspecteur de l'Education et de la Formation). La production se fait au rythme de l'installation de l'Ecole Fondamentale et Polytechnique. Ainsi, chaque année, étaient élaborés les livres de l'année suivante, à un rythme très soutenu.

La création de l'*Office National des Publications Scolaires* (ONPS)<sup>6</sup> en 1990 donnera un nouvel élan à la production et à la diffusion du manuel scolaire à travers le territoire national.

L'élaboration des manuels scolaires a permis, peu ou prou, de couvrir les besoins en la matière (en 1990 : 20 Millions de manuels produits sur les 30 Millions exprimés). Il faut noter aussi que de nombreux supports pédagogiques auxiliaires, écrits et sonores, ont également été réalisés mais partiellement diffusés. Nous citerons, entre autres <sup>7</sup>:

- des cartes de géographie (Maghreb / Europe) et un Atlas,
- un dictionnaire Arabe (El Maghribi, 1975) et un dictionnaire Français,
- des lexiques fonctionnels (Mathématiques),
- des cahiers d'exercices de français 4<sup>e</sup> AF/ 5<sup>e</sup> AF,
- des enregistrements sur K7 (ANNACHID / Chants patriotiques, Le petit Prince de St Exupéry, Contes pour le livre de français de 4<sup>e</sup> AF),
- des recueils de « Illyadate El Djazair »,
- des extraits d'œuvres littéraires : L'Incendie de M. Dib et Le Bachelier de J. Vallès.

Mais il est vrai de dire aussi que la conception et l'élaboration des manuels scolaires s'est faite en dehors de toute approche systémique et que de nombreuses contraintes et limites ont pesé sur cette production :

- **des contraintes pédagogiques** : pour réaliser les manuels scolaires, il fallait faire le choix d'une méthode pédagogique or celle-ci n'était pas préalablement définie dans les programmes. L'approche en vigueur étant une approche par les contenus, les auteurs devaient sélectionner et organiser des contenus, sans référence précise à des objectifs généraux qui, même s'ils étaient quelquefois définis, manquaient de clarté dans leur formulation et dans leur structuration. Les disciplines étaient complètement cloisonnées, chaque commission d'élaboration œuvrant à part.

- **des contraintes matérielles** : les commissions d'élaboration ne disposaient pas de moyens technologiques adéquats aussi les auteurs réalisaient-ils eux-mêmes croquis, illustrations et autres schémas jusqu'aux maquettes de couverture. Les manuscrits devenaient tapuscrits pour se transformer en « bleu » au niveau de l'imprimerie. Cette dernière, à l'époque, était dotée de moyens techniques de base, peu performants en matière de variété et de créativité. En plus du travail de conception et d'élaboration, les auteurs assuraient eux-mêmes la correction du « bleu », la mise en page textes/photos et la couverture. Les moyens documentaires et les appuis logistiques étaient très limités.

- **des contraintes de temps** : les commissions ont travaillé à un rythme soutenu, au fur et à mesure de la mise en place de l'Ecole Fondamentale, soit un manuel par an : conçu, élaboré,

---

<sup>6</sup> Décret n° 90-11 du 1<sup>er</sup> janvier 1990.

<sup>7</sup> Catalogue \*Guide général\* édité par l'IPN en 1989, page 48.

expérimenté et imprimé, les délais d'impression dépassant souvent les délais d'élaboration. L'expérimentation, menée en cours d'élaboration dans quelques écoles pilotes, était souvent réduite à sa plus simple expression et par conséquent peu porteuse d'informations.

- **des contraintes en ressources humaines** : malgré la constitution d'un vivier d'auteurs de manuels scolaires, les équipes pédagogiques qui ont réalisé les manuels scolaires durant la période précitée et jusqu'à la fin des années 90 n'ont bénéficié d'aucune formation en matière de conception et d'élaboration de manuels. Ce n'est qu'en 1995 que le Ministère de l'Education Nationale engagera une formation dans ce domaine pour un groupe de collègues (enseignants et inspecteurs), formés au Canada.<sup>8</sup>

Au vu de ces nombreuses contraintes, la production réalisée avait forcément des limites sur les plans pédagogique, linguistique, physique et technique. L'un des points à relever est que si la commande initiale prévoyait la discipline, le niveau, les échéances de réalisation et de mise en circulation, elle ne portait pas mention de la durée de vie des manuels élaborés (la durée de vie moyenne d'un manuel scolaire est estimée actuellement à 5 ans). Cela a engendré des situations aberrantes et les manuels sont restés 15 ans et plus sur le terrain, le même support pédagogique servant à trois générations successives. *En réalité, sur le terrain, les manuels scolaires se sont « fossilisés » et ils ont fait office de programmes !* Nous dirons à quel point cette fossilisation a porté préjudice à l'enseignement /apprentissage dans toutes les matières. Nous savons bien le programme vient en amont du manuel, qu'il définit les valeurs et attitudes à développer chez l'élève dans tel ou tel niveau scolaire ainsi que les compétences à installer tandis que le manuel traduit cela dans des situations d'apprentissages et des activités qui font « agir » l'élève. Or, sur le terrain, les enseignants qui se doivent absolument de connaître le programme, se limitent, en général, au seul manuel scolaire. Cette dérive perdure encore.

Le deuxième point à souligner est l'absence d'évaluation. Hormis quelques opérations qui ont consisté en la suppression de dossiers didactiques (et par là même en la suppression d'objectifs pédagogiques du programme) ces manuels n'ont pas fait l'objet de révision systématique alors que cela a été le cas pour les programmes dans les années 90. Ce n'est qu'en 1999 que l'ONPS éditera une version révisée de quelques manuels scolaires en apposant une pastille de couleur sur les couvertures avec la mention « édition révisée »<sup>9</sup>.

**En 1996**, l'IPN connaîtra un changement de dénomination et de statut. C'est la création de *l'Institut National de Recherche en Education (INRE)*<sup>10</sup>, dont les missions sont essentiellement la recherche, l'évaluation et l'amélioration des procédés de conception et d'élaboration des moyens didactiques. La plupart des commissions d'élaboration des manuels scolaires deviennent alors des commissions de recherche.

Dès lors, l'INRE se consacre à la recherche et à la mise en place des procédures d'homologation des moyens didactiques.

**1997** : c'est la mise en place d'une nouvelle procédure d'édition du manuel scolaire et parascolaire. Une *Commission d'agrément et d'homologation* est créée au niveau de l'INRE<sup>11</sup>. Cette commission procède à l'expertise des projets relatifs aux manuels scolaires, et

---

<sup>8</sup> Parallèlement une équipe a été formée en élaboration et évaluation de programmes d'enseignement et une autre en évaluation de systèmes.

<sup>9</sup> Pour les livres d'arabe 1<sup>e</sup> AS, 2<sup>e</sup> AS et 3<sup>e</sup> AS filières scientifiques et littéraires.

<sup>10</sup> Décret n° 96-72 du 27 janvier 1996.

<sup>11</sup> Décret exécutif n° 96-72 du 27-01- 96.

autres outils didactiques conformément aux cahiers des charges. Elle peut donner un avis sur les moyens et supports pédagogiques importés dans le cadre de l'utilisation pédagogique. La mise en place d'une telle commission représente un réel bouleversement dans le paysage pédagogique et elle augure avec force de perspectives nouvelles.

En attendant, l'élaboration des manuels scolaires connaît un tarissement... L'ONPS, de son côté, procède essentiellement à la réimpression des ouvrages en cours. On relèvera alors que, pour le même manuel, sur la 4<sup>ème</sup> de couverture, est portée, d'année en année, une date d'impression, créant ainsi une confusion entre nouvelle édition et réimpression.

## **2. Les manuels scolaires de la réforme (2003) ou manuels de 1<sup>ère</sup> génération**

Avant de développer ce point, nous soulignerons qu'un travail colossal a été mené à l'INRE en matière de manuels scolaires, dès 1996, au retour des équipes formées au Canada. Il s'est poursuivi tout au long de la mise en place de la réforme du système éducatif entamée en 2003, avec :

- l'installation de la commission d'agrément et d'homologation des manuels scolaires,
- le développement de mécanismes et d'outils d'évaluation des manuels scolaires (grille générale et grilles spécifiques) sur la base de critères et d'indicateurs,
- le développement de cycles de formation à l'évaluation des manuels scolaires (2007- 2010, ...) dans des regroupements régionaux à Alger, Biskra, Tlemcen...,
- l'élaboration de cahiers de charges requérant la conformité des manuels scolaires au programme,
- la tenue de nombreux séminaires qui ont mis en évidence, à l'époque déjà, les insuffisances et contraintes en matière d'élaboration, les dysfonctionnements en matière de distribution et d'accès aux manuels scolaires, les anomalies en termes de durée de vie des manuels scolaires, bien supérieure à la norme universelle de 5 ans, créant des situations ubuesques (la même personne : élève, devenu enseignant, puis inspecteur travaillant sur le même livre pendant 30 ans), la relation des élèves aux manuels scolaires et les représentations des enseignants pour qui les manuels font office de programme.

**2003-2004** est la première année d'application de la réforme du système éducatif, après restructuration de l'enseignement fondamental en enseignement primaire et moyen, avec application de nouveaux programmes dits de 1<sup>ère</sup> génération, centrés sur les compétences et diffusion de nouveaux manuels scolaires pour la 1<sup>er</sup> AP et la 1<sup>er</sup> AM. Les manuels ont été élaborés par l'ONPS et par des éditeurs du secteur privé après avis d'appel d'offres. La distribution a été assurée par le biais des 48 CRDP<sup>12</sup>, à travers le pays. Ces manuels scolaires, dits par conséquent de 1<sup>ère</sup> *génération*, répondaient à des cahiers de charges sur les plans technique et pédagogique. Les cahiers de charges représentent un véritable levier de l'amélioration de la qualité des manuels sur le plan physique et pédagogique. Des efforts ont ainsi été consentis pour une meilleure qualité des ouvrages, une belle présentation et des contenus qui répondaient globalement aux nouveaux programmes dans les différentes disciplines. Il est à noter que durant cette année scolaire, les élèves de l'est du pays, du

---

<sup>12</sup> Centres Régionaux de Diffusion et de Publication.

centre et de l'ouest travaillaient sur des livres différents (le livre de français de 1<sup>e</sup> AM notamment).

**2004-2005** voit la diffusion des nouveaux manuels scolaires pour la 2<sup>e</sup>AP et la 2<sup>e</sup>AM, soit une vingtaine de titres pour les disciplines enseignées :

- Cycle Primaire : Arabe, Education Islamique, Education civique, Maths, Français, Eveil scientifique, Education technologique, Education artistique.
- Cycle Moyen : Arabe, Education Islamique, Education civique, Maths, Sciences Physique et technologique, Français, Anglais, Histoire, Géographie, Sciences de la nature et de la vie, Tamazigh, Education artistique.

La production de ces manuels est alors du seul ressort de l'ONPS qui reprend le monopole et qui fera élaborer et produire les manuels requis pour l'enseignement de toutes les disciplines. Les besoins exprimés sont de l'ordre de : 30 millions de manuels / an pour plus de 8 millions d'élèves, cette année-là.

Soulignons que les manuels scolaires élaborés n'ont pas tous été soumis à l'homologation. Cependant, ils ont été évalués après un certain temps d'utilisation. A la suite de quoi, ils ont fait l'objet de révisions. D'autres manuels, pour le primaire notamment<sup>13</sup>, ont connu l'infortune de se voir « allégés » et présentés sous leur plus simple expression, dans l'objectif d'en réduire le nombre de pages, mais ceci a eu pour effet également de leur faire perdre de leur structure, de leur cohérence et de réduire ainsi de leur efficacité pédagogique.

Les manuels de 1<sup>ère</sup> génération resteront sur les tables des écoliers jusqu'à la mise en place des nouveaux programmes de 2<sup>ème</sup> génération, conçus dans une logique de cycle et de palier.

### **3. Les manuels scolaires de 2<sup>ème</sup> génération**

**2016-2017** : Nous commencerons par dire que les programmes de 2<sup>ème</sup> génération (P2G) substituent, à un système cloisonné, fondé sur une accumulation des matières dans un système rigide de contenus disciplinaires fermés, un système de contenus ouverts qui se caractérise notamment par une intégration des matières, des savoirs relatifs à ces matières qui permet en même temps le développement de *valeurs* et *d'attitudes* ainsi que de *compétences transversales*.

Le concept de Curriculum tel qu'il est défini dans le Référentiel Général des Programmes, désignant « *toutes les expériences d'apprentissage organisées, l'ensemble des influences auxquelles pourrait être exposé l'élève sous la responsabilité de l'école pendant une période de formation* »<sup>14</sup> trouve tout son sens dans les P2G conçus dans une approche *curriculaire*. Ces programmes ont été élaborés par les soins des Groupes Spécialisés de Discipline ou *GSD*, sous la houlette de la Commission Nationale des Programmes.

Pour la rentrée scolaire 2016/2017, une nouvelle production de manuels scolaires pour le cycle primaire et le cycle moyen accompagne la mise en place des programmes de 2<sup>ème</sup> génération. La conception et l'élaboration en ont été confiées à l'ONPS pour le cycle

---

<sup>13</sup> Livre de français, 3<sup>e</sup> AP.

<sup>14</sup> Référentiel Général des Programmes, mars 2009, page11.

primaire et à une maison d'édition à caractère public, l'ENAG, pour le cycle moyen (60 Millions de manuels sont dédiés à cette rentrée scolaire).

Une nouveauté majeure : le *Manuel unique* pour chacune des 2 années du premier palier du cycle primaire. Le manuel unique qui permet l'établissement de relations, dans des champs disciplinaires, entre différents contenus provenant de matières scolaires distinctes :

- Langue arabe, Education islamique et Education civique, d'une part,
- Mathématiques, Education scientifique et Education technologique, d'autre part.

Ces deux livres sont accompagnés de cahiers d'activités distincts pour chacune des disciplines.

On voit bien qu'au-delà du critère communément retenu qui est l'allègement du poids du cartable, il y a là deux concepts de base : celui de *l'intégration* (des valeurs, des attitudes et des savoirs par l'élève) et celui de la *transdisciplinarité* (d'un niveau supérieur à celui de l'interdisciplinarité) soit la mise en place de notions et concepts à travers plusieurs disciplines. C'est aussi l'émergence de compétences transversales communes à plusieurs disciplines.

Le recours à des pédagogies *constructivistes*, *actives* et *interactives* impliquant l'apprenant dans le processus dynamique de sa formation, dans la construction de sa personnalité et de ses compétences est fortement recommandé dans les documents d'accompagnement des programmes<sup>15</sup>.

La traduction de ces pédagogies doit permettre aux manuels scolaires algériens de jouer pleinement leur rôle de support didactique pour traduire les programmes, installer les compétences et concrétiser les finalités de l'école <sup>16</sup> exprimées en ces termes :

« Il s'agira, pour l'école de former des profils d'élèves à la tête bien faite, qui soient en adéquation avec la demande de plus en plus exigeante de la société. L'accent sera mis, non plus sur les méthodes et les pratiques d'enseignement recourant à la mémorisation et à l'application quasi-mécanique de règles et de procédés conduisant à l'accumulation de masses de connaissances disciplinaires, rapidement oubliées et devenant souvent obsolètes, mais sur des approches favorisant le développement intégral de l'apprenant et son autonomie ainsi que l'acquisition de compétences pertinentes, solides et durables. Ces approches fondées sur la mise en action des processus d'analyse, de synthèse et de résolution de problèmes et la construction de savoirs structurants seront développées dès la prime jeunesse à l'Ecole, entretenues et consolidées tout au long de la vie pour forger l'Algérien de demain : un individu autonome, un citoyen imprégné de valeurs sociales, un travailleur armé pour la vie, capable de s'adapter aux situations nouvelles, souvent imprévisibles, d'analyser des données complexes pour ensuite les synthétiser et trouver des solutions aux problèmes liés aux mutations rapides de notre société et de son environnement international. »<sup>17</sup>

La mise en œuvre de ces nouveaux programmes d'enseignement a donc exigé la conception et l'élaboration de nouveaux manuels scolaires traduisant fidèlement **l'esprit** et la **lettre** de ces programmes, exigences consignées dans les cahiers des charges qui, de par leur fonction

---

<sup>15</sup> Chaque programme est accompagné d'un *Document d'accompagnement* qui en explicite les grandes lignes et qui développe des recommandations pour sa mise en place.

<sup>16</sup> Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 Janvier 2008.

<sup>17</sup> Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 Janvier 2008. Préambule, page 20.

référentielle, sont des documents définissant le matériel didactique de base pour chaque discipline et pour chaque niveau d'enseignement.

Rappelons que les spécialistes s'accordent à dire qu'un bon manuel scolaire est un manuel qui remplit quatre fonctions auxquelles s'efforce de répondre le manuel scolaire algérien :

**a- Une fonction pédagogique** : mettre en adéquation le contenu du manuel scolaire avec les objectifs visés dans le programme d'enseignement officiel.

- couvrir les domaines de la discipline,
- prendre en charge la compétence globale et les compétences terminales du programme de la discipline,
- prendre en charge toutes les composantes de la compétence terminale (composante valeurs, composante transversale, composante disciplinaire),
- montrer les liens entre savoirs théoriques, les habiletés pratiques (les savoir -faire) et les comportements (les savoir être),
- prendre en charge les principes et étapes de la démarche d'apprentissage préconisée dans le programme officiel (un temps de préparation, un temps de réalisation, un temps d'intégration / réinvestissement, un temps d'évaluation),
- proposer des activités conformes aux compétences visées, compatibles avec le stade de développement cognitif et affectif de l'élève de même qu'avec ses centres d'intérêt,
- favoriser la participation active et l'autonomie de l'apprenant.

Ainsi le discours des nouveaux manuels, *pour le cycle primaire et le cycle moyen*, s'adresse à l'élève en l'interpellant dès la première page ; un contrat d'apprentissage permet à l'élève de comprendre le domaine dans lequel il va être formé, les ressources qu'il va acquérir et les compétences qu'il va développer dans ce domaine. L'élève est impliqué dans ses apprentissages.

Cette implication se traduit également dans la proposition de situations d'apprentissage (soit un contexte favorable à l'apprentissage) qui se veulent authentiques, qui se rapprochent le plus possible du vécu de l'élève, qui donnent du sens à ce qu'il apprend. L'apprenant n'est pas plongé dans un monde artificiel, qui ne lui parle pas. Sont évoqués son environnement, sa santé, sa nourriture, ses activités quotidiennes. Le Livre Unique en contient de nombreux exemples et illustrations.

Pour la plupart, ces manuels organisent l'apprentissage autour de la résolution de situations problèmes : situations authentiques et problématiques comme dans la vraie vie : à la maison, à l'école, au marché, au musée... Les mathématiques, la technologie, les sciences interviennent tous les jours dans la vie, jouent un rôle.

Les situations d'apprentissage se veulent signifiantes et concrètes pour provoquer chez l'élève ce que les spécialistes appellent le *conflit cognitif*. Ainsi des situations de départ puis des situations partielles vont permettre de résoudre la situation-problème de départ tel que cela est préconisé dans les documents d'accompagnement des programmes.

Les nouveaux manuels visent la recherche de sens en présentant des situations de vie personnelles, sociales, locales qui parlent à l'élève, qui l'incitent à mobiliser des ressources diverses et appropriées. L'élève est invité à réfléchir, à essayer de trouver des solutions à



l'aide de ses ressources : ressources cognitives, mises en place à travers le cours comme la capacité à résumer, à synthétiser, à comparer des données, mais aussi des ressources documentaires.

Des situations d'apprentissage à l'intégration sont proposées, dans lesquelles on donne à l'élève la possibilité de mettre en œuvre ce qu'il a appris, d'exercer la compétence visée.

Les modalités de développement des activités étudiées en fonction des objectifs à atteindre sont diversifiées : travail individuel, de groupe, en binômes. Ceci facilite les interactions diverses (élève/enseignant, élève/ élèves...) dans la réalisation des projets.

Les manuels proposent des textes en fonction des normes pédagogique retenues :

- des textes authentiques, dûment référencés (auteur, source, date, ...)
- des textes qui appartiennent aux types de textes retenus (pour la 1<sup>e</sup> AP et la 2<sup>e</sup> AP/ le récit et pour la 1<sup>e</sup> AM / le récit et la description (langue arabe), le texte explicatif et le texte prescriptif (langue française) ;
- des textes accessibles aux élèves, centrés sur leurs intérêts, en adéquation avec les valeurs exprimées dans le programme du cycle et qui traitent les thèmes donnés dans les programmes ;
- la présentation de documents authentiques : étiquettes, panneaux, documents d'état civil...
- le respect de la longueur des textes : 8 à 10 mots (langue arabe, 1<sup>e</sup> AP) dans une approche textuelle et non plus phrastique ;
- le nombre de mots nouveaux : langue française 1<sup>e</sup> AM (une proportion de 10 % de mots nouveaux dans les textes de lecture).

**b- Une fonction scientifique** : transmettre des connaissances exactes et actuelles adaptées aux étapes de développement des élèves et au niveau d'enseignement ciblé :

- informations et savoirs récents ... Ex : initiation au logiciel mathématique GeoGebra,
- actualisation des données ...Ex : L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique,
- être exacts et conformes aux théories reconnues dans le domaine concerné et avoir des fondements scientifiques reconnus (nombreuses références).

**c- Une fonction d'évaluation** qui est celle de fournir une aide à la régulation de la progression des apprentissages et d'évaluer les acquis, les P2G étant fondés sur les principes de l'évaluation formative de façon à fournir un soutien pédagogique immédiat à l'élève et à l'enseignant.

Cela se traduit dans les nouveaux manuels par la proposition de supports :

- des situations d'évaluation pour mesurer le degré de maîtrise des apprentissages et favoriser l'auto-évaluation.
- des outils d'évaluation formative (consignes, questionnaires, grilles, etc.) pour permettre de remédier aux insuffisances constatées.

**d- Une fonction socioculturelle** qui est celle de refléter la réalité socioculturelle du milieu de l'élève d'une part et permettre à l'apprenant de s'ouvrir sur d'autres cultures dans leurs différentes manifestations (arts, littérature, sciences et technique...) d'autre part.

Le contenu du manuel doit susciter des attitudes sociales et morales favorables à la vie sociale et développer l'intégration des valeurs déclinées dans les programmes d'enseignement (Valeurs identitaires, nationales...).

Le matériel didactique de la rentrée scolaire 2016- 2017, présente la société algérienne dans sa diversité du nord au sud et d'est en ouest; il fait référence à des personnages historiques : Ibn Badis, Massinissa, Djamil Bouhired, Frantz Fanon... ; et/ou à des faits historiques nationaux : Histoire nationale, la révolution algérienne, ...

Il propose des textes d'auteurs algériens dans une forte proportion (-1<sup>e</sup> AM /Arabe : Abdelhamid Ibn Badis, Ahmed Chawki, Mohamed Salah Essedik, Tewfik Hakim, Mouloud Kacem Nait Belkacem, M. Feraoun ; -1<sup>e</sup> AM /Français : Benhadouga, Feraoun, Mammeri, Maïssa Bey, Tahar Ouettar, M. Dib, Assia Djebar mais aussi des auteurs maghrébins, méditerranéens, universels.)

L'ensemble des nouveaux manuels développe des attitudes et des comportements porteurs de valeurs à travers des activités tout au long des pages et dédie spécialement la réalisation de certains projets à la culture nationale.

Les illustrations de tous les manuels comportent une grande proportion d'images sur l'Algérie : vestiges historiques, monuments, sites, institutions nationales, réalisations ...sans oublier les spécificités régionales, la célébration des fêtes religieuses et nationales...

Le matériel didactique développe aussi des valeurs sociales, morales et esthétiques universelles ; installe des comportements positifs favorisant l'échange au niveau universel par le débat, le dialogue, la participation aux journées internationales (santé, environnement, eau...).

On notera aussi que des facilitateurs sont introduits dans ces manuels scolaires :

- un tableau des contenus pour découvrir son livre (toutes disciplines),
- une table des matières,
- un glossaire trilingue (anglais),
- des lois, symboles et initiation à GeoGebra (maths),
- une terminologie scientifique trilingue (sciences physique et techno),
- un lexique (sciences naturelles),
- des logos pour chaque type d'activités,
- des couleurs spécifiques pour chaque projet pédagogique.

**Le guide de l'enseignant**, outil précieux de référence et d'animation, accompagne chaque manuel scolaire. Il explicite les choix didactiques et pédagogiques, commente et enrichit les documents, les activités et exercices du manuel scolaire.

Source d'informations pour la préparation des cours, la réalisation et l'évaluation des apprentissages, il est ainsi support pour la formation continue des nouveaux enseignants :

- Il déroule généralement une séquence d'apprentissage et en donne les clés de lecture ; il propose des plans d'apprentissage pour le développement de chacune des compétences du programme (situations problème de départ, situations d'apprentissages élémentaires, situations d'intégration et des situations d'évaluation.) ;
- Il donne des orientations sur les activités du manuel scolaire (nature, type, pertinence de l'activité...) et sur la réalisation des activités (le temps de réalisation, les modalités de travail...) ;
- Il commente et enrichit les documents présentés (textes, fiches méthodologiques, schémas, graphes, illustrations...) ; il exploite les pistes proposées dans le document d'accompagnement des programmes.

## **5. Le manuel de français langue étrangère / Evolutions méthodologiques**

### **5.1. Avant 1980**

En ce qui concerne la période 1962- 1980, les manuels scolaires utilisés pour enseigner le français sont, parmi d'autres <sup>18</sup>:

- Vive l'école pour le Cours élémentaire et le Cours Moyen, accompagné d'un livre du maître, IPN (1963).
- Livre de Lecture, tome I et tome II, 3<sup>e</sup> Année primaire, IPN (1966).
- Livre de Lecture, 3<sup>e</sup> Année primaire, IPN (1979).
- Livre de Lecture, tome I et tome II, 4<sup>e</sup> Année primaire, IPN (sans date).
- Livre de Lecture, tome I et tome II, 5<sup>e</sup> Année primaire, IPN (sans date).
- Lecture et langue française, 1AM, IPN, 1975.
- Lecture, 7<sup>e</sup> Année Fondamentale, IPN (1978-1979).
- Lecture et langue française, 2<sup>e</sup> Année Secondaire, IPN (1972).

Les manuels renferment généralement un ensemble de textes de lecture, parfois des lectures suivies ainsi que des questions d'exploitation de ces mêmes textes. Les notions grammaticales relatives à la grammaire de la phrase sont abordées selon la grammaire traditionnelle en termes d'analyse. Les activités de la langue se déclinent essentiellement en exercices d'identification et de reproduction selon un modèle. Les exercices de type dictée et rédaction sur un sujet donné renforcent cette architecture didactique. La récitation fait partie du dispositif. L'enseignement se focalise sur l'écrit, c'est-à-dire sur la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

### **5.2. Les années 80 : L'École fondamentale**

Les manuels de français de l'École fondamentale ont été élaborés par les soins des équipes de recherche domiciliées à l'ex IPN. La production pour le cycle primaire et pour le cycle moyen s'est accompagnée de guides du maître, ouvrages volumineux, extrêmement détaillés dans la description de fiches du maître laissant peu de place à l'initiative de l'enseignant et à la liberté pédagogique dans le déroulement des projets. Ceux-ci, établis

---

<sup>18</sup>Livres répertoriés dans les archives de l'IPN.

suivant la méthode structuro globale (SGAV), donnent lieu à un apprentissage de structures figées et répétitives surtout pour le cycle primaire.

On notera dans ces manuels l'introduction de textes d'auteurs algériens (Mouloud Feraoun, Mohamed Dib) et d'œuvres universelles (Le fils de la jungle de R. Kipling par exemple).

### **5.3. Les années 2000 : La réforme**

Dans le cadre de la réforme de 2003 et des programmes de 1<sup>ère</sup> génération, nous avons, personnellement, élaboré des manuels<sup>19</sup> selon les principes suivants pour traduire les programmes et installer les compétences :

- approche par les compétences,
- démarche pédagogique basée sur le constructivisme puisque l'élève est acteur de ses apprentissages.
- organisation des apprentissages selon la pédagogie du projet.
- mise en place de situations d'apprentissages et de situations d'intégration.
- évaluation complètement intégrée aux apprentissages par la mise en place d'activités dédiées.

Nos manuels se structurent en projets, chaque projet se déclinant en séquences, dans le cadre d'une approche communicative avec :

- prise en charge de l'enseignement de l'oral (au même titre que l'écrit) ;
- prise en charge de l'enseignement de l'écrit à partir de supports textuels appropriés, conformes à la typologie des textes retenue dans les programmes ;
- prise en charge des compétences disciplinaires en mettant en avant les concepts structurants de la discipline ;
- prise en charge des compétences transversales par la mise en place d'outils méthodologiques et techniques d'expression ;
- démarche inductive pour l'enseignement des points de langue (grammaire implicite en 3<sup>e</sup> AP puis grammaire explicite à partir de l'année suivante) ;
- les apprentissages s'opèrent dans le cadre de situations problèmes.

En termes de thématique, nous avons travaillé sur la base des thèmes proposés dans le Guide méthodologique pour toutes les disciplines et détaillés par niveau d'enseignement pour les cycles primaire et moyen : Environnement, Population, Citoyenneté, Développement durable et technologies, Droits de l'homme, Santé, Sécurité, Risques majeurs, Patrimoine, Tice, Développement personnel, Ouverture sur le monde.

- les thématiques sont proches des préoccupations des apprenants dans le but de les impliquer et de les motiver en rapport avec la tranche d'âge concernée.

---

<sup>19</sup> Manuel scolaire de français pour la 3<sup>e</sup> AP (2004),  
Manuel scolaire de français pour la 4<sup>e</sup> AP (2005),  
Manuel scolaire de français pour et la 3<sup>e</sup> AM (2005),  
Manuel scolaire de français pour la 3<sup>e</sup> AP (2008).

- Les textes retenus, authentiques et référencés, traitent de sujets familiers au jeune apprenant tout en assurant une ouverture sur le monde.

- Dans chaque projet, les situations proposées contextualisent les apprentissages. Proches de la vie, elles parlent aux apprenants, situations sociales, locales dans un environnement familial, relatif à celui de l'élève : école, collège, centre culturel, musée... Cela permet à l'élève de participer activement à l'appropriation des savoirs, savoir être, savoir-faire et de se questionner sur sa démarche tout en mobilisant des ressources diverses et appropriées.

Le manuel, plus que tout autre outil pédagogique est le lieu où les valeurs doivent être illustrées. Les supports textuels ou iconiques, les situations d'apprentissage, les activités doivent situer l'apprenant par rapport à son identité, sa culture, et dans une dimension universelle portée par les valeurs humaines. Ainsi, le choix des situations problèmes, dans la mise en place des situations d'apprentissage, dans la sélection des supports (textes écrits, textes oraux, documents audiovisuels, etc.), a été renforcé pour prendre en charge et traduire les valeurs définies dans les programmes.

#### **5.4. Le cadre des programmes de 2<sup>ème</sup> génération**

Dans les programmes de 2<sup>ème</sup> génération, l'accent est mis sur toutes les composantes de la compétence terminale (composante disciplinaire, composante transversale, composante valeurs) aussi dans les manuels scolaires les valeurs républicaines et démocratiques, identitaires, sociales, économiques, scientifiques et universelles sont-elles renforcées.

Par ailleurs, les documents d'accompagnement des programmes de 2<sup>ème</sup> génération présentent des plans annuels des apprentissages ainsi que les plans d'apprentissage pour le développement d'une compétence. Ceux-ci donnent une vision globale sur l'ensemble des apprentissages qui permettent l'installation des compétences globales en établissant la corrélation entre les compétences globales, les compétences terminales, les savoirs ressources et les types d'activités d'apprentissage et en proposant une grille d'évaluation avec ses critères et ses indicateurs déclinés par domaine. Cela a pour objectif de former les enseignants et de donner aux élaborateurs de manuels des précisions pour leur permettre de travailler avec plus de cohérence.

C'est donc avec plus ou moins de bonheur que les concepteurs et élaborateurs de manuels scolaires se sont attachés à traduire les programmes de 2<sup>ème</sup> génération dans les manuels scolaire pour répondre aux besoins des élèves.

Même s'ils ont, pour la plupart, respecté le principe de l'alternance pour la mise en place des apprentissages : alternance entre exploitation de " situations didactiques " permettant à l'élève d'acquérir de nouvelles ressources et exploitation de "situations cibles" donnant à l'élève l'occasion de s'entraîner à intégrer ses acquis et lui permettant de les évaluer, les manuels souffrent encore de certaines lacunes sur le plan pédagogique. On soulignera les points suivants.

##### **Au plan didactique :**

- les documents iconiques et les représentations graphiques sont d'une faible lisibilité et sont peu porteurs d'information. La mise en page et la présentation des cours et des activités est souvent répétitive et monotone.

- les supports sonores sous forme de CD ou DVD, surtout pour l'enseignement des langues pour accompagner le manuel scolaire, sont absents.

- la séquentialisation de la matière obéit à une démarche classique : unités, chapitres, domaines ... oubliant la visée première de mise en place de compétences définies dans les programmes.
- les manuels ne définissent pas leurs moyens : quelle démarche ? Quels procédés ? Quelle méthode ? Quelle gradation ? Les guides du maître apportent peu de réponses à ce sujet.
- l'intégration des acquis est plus envisagée comme un temps d'évaluation alors que cela doit être, d'abord, un temps d'expérimentation et de réemploi des acquis.

#### **Au plan pédagogique :**

- la mise en place d'un dialogue pédagogique n'est pas palpable à travers les activités. On ne la perçoit qu'à travers des expressions comme « cher élève... ». Le discours qui s'adresse à l'élève reste très académique, sans tenir compte du profil de l'apprenant de son âge et de sa maturité.
- formuler les consignes pour en assurer l'univocité et ne pas entraver la compréhension des questions par les élèves (et les professeurs...) reste un exercice très difficile que peu de manuels réussissent. Si en classe l'interprétation des consignes se fait par l'enseignant, à la maison cela donne lieu à des débats sans fin entre parents et enfants.
- la mise en place de la démarche de résolution de problèmes est inexistante dans les manuels qui se contentent d'activités d'application et de réemploi.

#### **En conclusion**

On le voit, les défis à relever en matière de manuels scolaires sont encore nombreux. Trouverons-nous des solutions par le biais du cartable électronique, de la tablette et des activités interactives ? Les nouvelles technologies appliquées à l'éducation apporteront-elles des réponses adéquates et généralisées ? L'enjeu est de taille. La question mérite d'être posée.

#### **Références bibliographiques**

Textes officiels de référence de l'Education Nationale (Algérie) :

- Ordonnance du 16 avril 1976.
- Décret n° 90-11 du 1<sup>er</sup> janvier 1990.
- Catalogue *Guide général* édité par l'IPN en 1989.
- Décret n° 96-72 du 27 janvier 1996.
- Décret exécutif n° 96-72 du 27-01- 96.
- Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 Janvier 2008.
- Référentiel Général des Programmes, mars 2009.